

La Voix du Club

Club des retraités de la MGEN – Section de la Loire

JUIN 2017

Comité directeur du 12 juin 2017

1. Trésorerie

- Bergeron Robert présente la situation financière provisoire du club. L'année 2016-2017 devrait se terminer par un nouvel excédent d'environ 2 500 €, ce qui représente environ 5,40 € par adhérent du club. La trésorerie disponible à la fin de l'exercice devrait donc s'établir autour de 33 000 €. Les différents ateliers ne doivent donc pas hésiter à acheter le matériel dont ils ont besoin. Le détail des différentes recettes et dépenses sera donné à l'assemblée générale du club du 28 septembre.

Le nombre de participations perçues s'élève à 466. Après une baisse de nos effectifs de 31 personnes en 2015-2016, cette année nous avons encore perdu 16 adhérents (12 nouveaux et 28 départs, radiations ou décès). Nous avons payé à la 2FOPEN JS 244 licences à 25 € : 52 % des adhérents sont donc licenciés à la 2FOPEN JS.

Toutes les factures doivent être transmises au trésorier avant le 31 août 2017, date de clôture de l'exercice comptable 2016-2017. La réunion de vérification des comptes aura lieu à Matel le jeudi 7 septembre à partir de 9 h 15. Tout membre du club intéressé peut participer.

- Le comité directeur se prononce ensuite sur les montants des dépenses attribuées à chaque atelier pour 2017-2018. Cf document ci-joint.

Roger Tarian fait le compte rendu de la **réunion du Comité de gestion du 1^{er} juin à Saint-Étienne relative au fonctionnement général des clubs de retraités Mgen**. Il s'agit de la première réunion du Comité de gestion du club des retraités Mgen de la Loire prévu par la circulaire Mgen du 5 juin 2015, réunion à laquelle participait Isabelle MUSSEAU AUBRY, administrative nationale en charge des clubs de retraités. Vous trouverez ci-joint le compte rendu de cette réunion établi par la section Loire que nous vous invitons à lire attentivement car c'est tout le fonctionnement de notre club qui va être chamboulé dans les mois à venir.

En particulier, alors que notre Comité Directeur du 10 avril 2017 avait décidé de baisser la participation de 25 à 20 € tout en maintenant la mutualisation du paiement des licences 2FOPEN JS (le club paie toutes les licences sur la trésorerie commune), ce comité de gestion a décidé que la participation sera pour 2017-2018 de 15 € et que chaque membre du club concerné par une activité sportive ou un déplacement hors des locaux de Matel devra régler personnellement sa licence 2FOPEN de 26 € (donc plus de mutualisation).

- **la participation** versée par chaque membre du club passe de 25 à 15 € . Cette participation sera à régler avant le début de l'A.G. du 28 septembre par un chèque à l'ordre de « Club Retraités 42-2FOPEN JS ».

- les personnes devant souscrire une **licence sportive 2FOPEN JS** devront remettre avant le 15 octobre 2018 au coordinateur de l'activité sportive à laquelle il participe un chèque de 26 € à l'ordre de « 2FOPEN JS 42 » **accompagné de leur certificat médical**. Si vous participez à plusieurs activités sportives, par exemple marche groupe 1 et Pilates, vous pourrez remettre votre chèque et votre certificat médical soit à Maryse Vivès soit à Michèle Maison qui transmettront ensuite ces documents à Thierry Gros président de la 2FOPEN JS Loire.

Par ailleurs, à compter de la rentrée 2017-2018 pour les activités sportives assurées par des intervenants extérieurs (Pilates, Gym douce, Qi Gong et Gym Santé) la collecte des participations individuelles et le paiement des intervenants rémunérés seront gérés par la 2FOPEN JS Loire.

Les chèques envoyés avec les bulletins d'inscription figurant à la fin de La Voix du Club pour les activités Pilates et Gym douce (envois à Michèle Maison) et Qi Gong et Gym Santé (envois à Robert Bergeron) seront établis à l'ordre de 2FOPENJS 42.

Par ailleurs il résulte de l'application de la circulaire relative au fonctionnement des clubs de retraités Mgen que, au plus tard en septembre 2018, il n'y aura plus ni trésorier, ni trésorerie à Roanne : les chèques collectés et les factures à payer seront envoyés directement à Saint-Étienne au trésorier de la Section.

Dans l'immédiat,

- il semble (tout n'est pas encore très clair...) que les dépenses courantes des ateliers (sportifs et assis), les dépenses de convivialité, les frais postaux, les dépenses liées aux conférences et spectacles continueront d'être prises en charge par la trésorerie courante du club.

- nous pourrions utiliser notre excédent de trésorerie pour faire tous les achats nécessaires et les travaux dans nos locaux de Matel. Le reliquat de notre trésorerie devrait ensuite rester disponible sur le « compte 81 » abondé et géré par la Mgen.

2. Assemblées générales du club et de la 2FOPEN JS Loire

**Les assemblées générales du Club et de la 2FOPEN-JS 42
se dérouleront l'après-midi du jeudi 28 septembre 2017
salle Fontalon**

A partir de 9 h : installation de la salle et des stands des ateliers.

Collecte des chèques des participations de 15 € dès 13 h 30

Le nettoyage de la salle nous coûtera 106 €. 25 à 30 panneaux seront demandés en septembre. Les personnes de Saint-Étienne invitées n'ont pas répondu sauf Mme Moulin. Nous sommes invités à leur réunion de rentrée le 8 septembre dans les locaux de la rue Jean Parot. Les maires ont été invités. R. Tarian s'occupe du buffet et de l'apéritif. L'animation de l'assemblée du Club sera menée conjointement par plusieurs adhérents : Robert Bergeron, Roger Tarian, Jean-Pierre Cartier, Brigitte Verdier... interviendront respectivement pour le bilan comptable de l'année 2016-2017 et les prévisions financières 2017-2018, les animations, le planning des ateliers... Yves Garnier Président de la section Mgen Loire devrait être présent pour répondre aux nombreuses questions que nous nous posons sur l'avenir de notre club.

3. Dates futures à retenir :

Assemblées Générales (club et 2FOPEN JS)	jeudi 28 septembre
Réunion informatique	lundi 2 octobre 10 h
Commission voyages	mercredi 4 octobre à 10 h 45
Comité directeur	lundi 9 octobre à 8 h 45
Sortie Chazelles-sur-Lavieu	jeudi 12 octobre après-midi
Tirage la VDC	lundi 16 oct 9 h
Réunion Calabre	lundi 16 octobre à 9 h 30
Spectacle « Il y a cent ans : 14-18 »	jeudi 19 octobre à 16 h
Réunion séjour neige Les Saisies	le lundi 2 novembre à Matel à 9 h
Visite Saint-André d'Apchon	jeudi 16 novembre 14 h 30
Galette des rois	jeudi 18 janvier 2018 à la capitainerie du port
Commission voyages	mercredi 10 janvier 2018 à 10 h 45
Comité directeur	lundi 15 janvier 2018
Tirage de la VDC	lundi 29 janvier 9 h

4. La convention Mgen - Municipalité de Roanne pour l'occupation des locaux de Matel devrait être signée très prochainement. La Mgen réglera chaque mois à la municipalité 80 € pour le chauffage, l'eau et l'électricité. Il faudra prévoir avec la municipalité les aménagements nécessaires (rampe d'accès handicap), les rénovations éventuelles et les places de stationnement.

Toutes ces décisions qui ont fait l'objet d'une discussion informelle avec Yves Garnier à Matel le 15 juin, ont été validées par le « bureau élargi » du Club lors d'une réunion le lundi 19 juin. A partir du 1^{er} septembre 2017, Roger Tarian remplacera Robert Bergeron, qui a terminé son mandat mouvementé de 3 ans, comme « correspondant financier » du Club.

<p style="text-align: center;">Comité de gestion club des retraités MGEN Loire 1^{er} juin 2017, MGEN Saint-Étienne</p>

Étaient présents :

Yves-François GARNIER, président de la section Loire
Isabelle MUSSEAU AUBRY, administratrice nationale (invitée)
Isabelle FAURE, directrice de la section Loire
Catherine REYMOND, trésorière de la section Loire
Thierry GROS, membre du comité de section

Jean-Pierre CARTIER (représentant l'antenne de Roanne)
Roger TARIAN (représentant l'antenne de Roanne)
Louise LE GALL (représentant l'antenne de Saint-Étienne)
Patrick MELLON (représentant l'antenne de Saint-Étienne)
Marthe VIGNON (excusée)

1° L'action sociale des clubs MGEN

Madame Musseau-Aubry met en évidence le fait que l'action sociale, ancrée sur les valeurs de solidarité et d'entraide, constitue un fondement historique de la MGEN. L'aspect mutualiste de complémentaire santé est second par rapport à cette « première » mission (première historiquement comme dans la hiérarchie des actions).

C'est dans cette démarche de solidarité que doivent s'inscrire en priorité les clubs de retraités. Ils constituent un dispositif d'entraide solidaire interactif. A la différence de services municipaux ou d'organismes à but lucratif, ils ne sont donc pas de simples prestataires d'activités.

Ils sont pleinement inclus dans la vie mutualiste. Leur budget est une composante du budget national d'action sociale à travers le compte 81. Il s'agit là d'une prestation, au même titre que celles consacrées au handicap, à l'orphelinat, à la dépendance...

C'est pourquoi tous les adhérents de la MGEN sont susceptibles d'être membres du club sans cotisation ! Seule peut être demandée une « participation » pour assurer le fonctionnement des activités.

Plus de 30 clubs s'investissent fortement, au niveau national, dans l'action sociale, sans remettre en cause pour autant l'offre d'activités variées tant culturelles que de loisirs.

Quelques exemples :

- partenariats dans les domaines du handicap, de la dépendance, des orphelinats de l'Education Nationale (action en Picardie en direction des décrocheurs), avec la JPA (aide à la constitution du dossier pour le départ en vacances)

- actions de prévention santé, programme « vivre en équilibre » (inspiré du Québec), animations dans des maisons de retraite ou des instituts pour jeunes handicapés, etc.

- action « briser la solitude » (visites à des personnes isolées dans l'Eure)...

Pour nous donner des idées et nous aider, Madame Musseau-Aubry envisage de réaliser un catalogue des actions significatives mises en place dans les départements.

Yves François Garnier, président, souhaite que le développement de l'action sociale constitue un axe de réflexion et d'action du club MGEN Loire. Il suggère par exemple que la Voix du Club de Roanne ainsi que les sites web des 2 antennes mettent davantage en valeur ce qui ressort de l'action sociale : spontanément des participants véhiculent ceux qui ne conduisent pas ou ceux qui sont plus âgés... spontanément on se soucie de prendre des nouvelles d'un collègue malade ou devenu trop âgé pour partager nos activités, etc. Cela ne doit pas apparaître comme anecdotique mais comme central dans nos préoccupations. Lorsqu'on présente l'activité Jeux de cartes, par exemple, le fait d'aller chercher les participantes très âgées à leur domicile doit apparaître comme un objectif primordial. De même, le reversement par les animatrices « Bien-être » de la moitié de leur rétribution à une action humanitaire doit apparaître comme le but premier de l'activité. De même lors de la Réunion annuelle de Roanne, une quête est organisée et le produit est partagé entre deux associations, Secours Populaire et Comité d'Entre-aide en roannais.

De même, pour éviter les confusions, nous devons veiller à éviter le vocabulaire du monde associatif : cotisation, AG, trésorier, etc.

2° Présentation des deux antennes du club MGEN Loire

Louise Le Gall et Patrick Meillon présentent le fonctionnement et les activités de l'antenne de Saint-Etienne.

Jean-Pierre Cartier, Thierry Gros et Roger Tarian font de même pour Roanne

3° Aspects financiers

Isabelle MUSSEAU AUBRY précise que notre partenariat avec la 2FOPEN-JS concerne uniquement les activités sportives et de tourisme. Une convention sera donc signée entre la 2FOPEN 42 et la section départementale pour la gestion de ces activités.

C'est pourquoi la participation versée en début d'année alimentera le « compte 81 », s'ajoutant ainsi à la dotation accordée par la MGEN.

Pour les achats, ce qui est conseillé c'est soit la création d'un compte tiers soit, de préférence, l'ouverture d'un compte dans un magasin.

Le rôle du correspondant financier consiste simplement à préparer le travail en contrôlant et en pointant les chèques avant de les transmettre une fois par mois, par exemple, à la section MGEN. Une réflexion sera menée dans le but d'une simplification de cette gestion pour voir si l'utilisation de comptes tiers ne pourrait pas être mise en place

Les factures doivent bien entendu être correctes et absolument indiquer un N° SIRET.

N.B. 1 : Une journée avec un repas, du transport et une visite, c'est déjà du tourisme, et il nous est fortement conseillé de faire appel à un organisateur extérieur, le rôle du club (qui ne peut se dissocier de l'esprit de la MGEN) se limitant à la promotion de la sortie.

N.B. 2 : le covoiturage est considéré comme un service rendu et nous sommes couverts.

YF GARNIER pose ensuite la question de l'harmonisation de la participation annuelle. Le plus judicieux, c'est de distinguer la participation et le coût de la licence. Il est souhaitable que la plupart des participants prennent une licence, sans laquelle ils ne sont pas assurés, dès lors qu'ils participent à un quelconque déplacement hors des locaux. L'autre solution consiste à prendre chaque fois une licence « à la journée » (7 €) sachant que dès la 3e sortie, la licence annuelle est plus avantageuse..

Le comité de gestion décide que la participation sera de 15 € et le coût de la licence de 26 €, à Saint-Étienne comme à Roanne. Dans un premier temps, l'avance de trésorerie de Roanne pourra servir à « aménager » la transition, avec changement de principe puisque, jusqu'ici, le coût des licences était mutualisé. Mais à la rentrée 2018, l'harmonisation sera effective Il appartiendra à l'antenne de Roanne d'utiliser dans les meilleurs délais son avance de trésorerie (par exemple pour l'amélioration des locaux et de décider, afin que tout soit en règle pour le prochain exercice, du montant du solde qui sera reversé sur la ligne compte 81 (pour utilisation par l'antenne de Roanne de ce solde c'est évident !)

Conclusion - YF GARNIER souhaitait, au cours de cette réunion, aboutir à une lecture commune de l'avenir et des finances, qui soit apaisante, pour assurer la pérennité de notre fonctionnement. L'objectif semble avoir été atteint et il s'en félicite. A l'avenir, il prévoit une rencontre bimestrielle du comité de gestion tantôt à Roanne, tantôt à Saint-Étienne.

REPRISE DES ATELIERS

Tennis. En ce qui concerne le tennis, pas de changement pour l'an prochain. Lieu salle de l'ASLEO au Transvall + court extérieur. Nous jouons le vendredi matin mais possibilité d'avoir la salle à d'autres horaires. Coût 25 € en plus de l'adhésion au club. Reprise 1er septembre. Nouveau responsable : Georges Marcellier marcellier.georges@orange.fr

Pétanque. Tous les jeudis à partir de 14 h, boulodrome de Mably. Reprise officielle le jeudi 14 septembre. L'activité se déroule aussi pendant les congés scolaires mais hormis les jeudis fériés.

Gym Douce. Les cours de gymnastique avec Catherine Barberet reprendront le mercredi 13 septembre au gymnase Fonquentin. Un cours de 9 h 30 à 10 h 30. La fiche d'inscription (à la fin de la *Voix du Club*) est à renvoyer le plus rapidement possible à Maison Michelle accompagnée qu'un chèque d'un montant de 45 € à l'ordre de 2FOPEN JS 42

Pilates. Un troisième cours de Pilates verra le jour à la rentrée de septembre. Les 3 cours débiteront le 14 septembre à la salle de Matel. Le cours de 9 h 30 et 10 h 30 seront réservés en priorité aux nouveaux inscrits (des réajustements seront faits courant septembre afin d'équilibrer les cours). La fiche d'inscription (à la fin de la *Voix du Club*) est à renvoyer le plus rapidement possible à Maison Michelle accompagnée de 2 chèques d'un montant de 60 € et 55 € établis à l'ordre de 2FOPENJS 5

Informatique. Fin des séances d'initiation informatique pour la saison 2016-2017. Reprise au mois d'octobre 2017 pour la saison 2017-2018 toujours à Vougy dans le cadre de l'Association Culturelle de Vougy (5 € de cotisation annuelle à l'association de Vougy). Réunion de reprise pour l'organisation du dernier trimestre 2017 à Mâtel le lundi 2 octobre à partir de 10 h

« **Le Bonheur des Halles** » est ouvert à tous et à toutes. Chaque journée deux films sont proposés, un le matin à 10 h, l'autre l'après-midi à 14 h 30 au cinéma Les Halles à Charlieu. En général sur les deux films l'un est un film ancien du « répertoire », l'autre choisi pour son intérêt dans l'actualité des sorties de films. Chaque participant se voit remettre un florilège d'articles de presse parus à la sortie ou ressortie de ces films. Les films sont introduits par une brève présentation et donnent lieu après leur projection à une discussion. Entre les deux films il est prévu un repas dans un restaurant de Charlieu. On vient avec qui on veut. On peut venir à l'une ou l'autre de ces projections seulement. Le repas au restaurant n'a pas de caractère obligatoire.

L'information sur le programme de ces journées est faite d'une journée sur l'autre, mais on peut aussi se renseigner au cinéma au 04 77 69 02 40 et si vous souhaitez que cette information vous soit transmise par mail, il vous suffit de nous l'indiquer par un mail envoyé à charles.gaubert@orange.fr. Il y a aussi la Voix du Club et le bouche à oreille qui fonctionnent bien. Au moins pour la première rencontre nous ferons comme habituellement. Pour la suite il n'est pas impossible que la formule change un peu. Vous allez y réfléchir cet été et lors de notre premier rendez-vous, nous en discuterons.

Voici, pour l'instant les titres et les dates retenus (manque le titre de chaque deuxième film qui sera puisé dans l'actualité des sorties cinéma) :

HAIR	le jeudi 5 octobre
L'EMPIRE DES SENS	le vendredi 10 novembre
BELLE DE JOUR	le jeudi 30 novembre
ALLEZ COUCHER AILLEURS	le vendredi 15 décembre

Généalogie Roanne. Les prochaines rencontres généalogiques auront lieu, toujours à Saint-Haon-le-Châtel, les mardis 10 octobre, 14 novembre et 5 décembre, soit le matin à 9 h, soit l'après-midi à 14 h. Si de nouveaux collègues sont intéressés, joindre Pierre CHARRONDIÈRE (04-77-64-49-85 ou pierre.charrondiere@wanadoo.fr) pour la mise en place de quelques séances d'initiation.

Philatélie : La réunion de rentrée des philatélistes aura lieu à Matel le lundi 9 octobre à 17 h.

Cyclo long : circuits de 60 à 80 km. Sortie n° 1 : mercredi 4 octobre à 13 h 30 Parc Beaulieu à Riorges

Marche nordique : Sortie n° 1, samedi 7 octobre, à partir de 9 h, regroupement au parking de la mairie de Riorges.

Chorale. Les répétitions reprendront le vendredi 15 septembre à 14 h 15 à Mâtel. Nous chantons pour notre plaisir et celui de quelques autres puisque nous nous rendons bénévolement dans les maisons de retraite qui nous contactent. Au cours de l'année nous avons animé des après-midi dans celles de Coutouvre, Perreux et Quiétude à Riorges. Le 1er octobre nous participerons à un concert organisé par les parkinsoniens de Roanne et en décembre à l'inauguration d'une exposition photos proposée par l'association RESF (Réseau Education Sans Frontière). Notre plaisir de chanter nous le partageons volontiers pour des causes dont nous sommes solidaires.

Qi Gong avec Thérèse Persigny et **Gym Santé** avec Viktoria Kitcat. Cours les mardis matin à Matel. Pour les mois d'octobre et novembre 2017: 3 octobre Qi Gong, 10 octobre Gym Santé, 17 octobre Qi

Gong, 7 novembre Gym Santé, 14 novembre Qi Gong. Le planning pour les mois suivants sera communiqué aux participants en novembre.

Inscriptions avant le 20 juillet 2017 en renvoyant à Robert Bergeron le(s) bulletin(s) d'inscription figurant à la fin de la Voix du Club accompagné(s) d'un chèque de 20 € par personne à l'ordre de 2FOPENJS42 (participation annuelle). Si le choix du cours (8 h 30 ou 9 h 45) vous est indifférent, cochez les deux cases. Compte tenu de la capacité d'accueil de la salle d'évolution de Mâtel, chaque cours devra être limité à 20 participants.

Reliure du jeudi (Monique Gaubert) : Reprise le jeudi 5 octobre

Encadrement du mardi (Henri Charnay ; Henri Barnay) : reprise le mardi 26 septembre

Encadrement du vendredi (Hélène Girerd): reprise le vendredi 6 octobre

Jeux de salon : Reprise le lundi 11 septembre

Aquagym. Deux cours d'aquagym MGEN existent : l'un le mardi de 11 h 30 à 12 h 30, l'autre le jeudi de 11 h 30 à 12 h 30. Les personnes désireuses de s'inscrire voudront bien consulter les jours et heures d'inscription au Nauticum (en principe fin août début septembre pour un début de cours 2ème quinzaine de septembre). Deux cycles de 13 séances se déroulent à partir de septembre (prix 2016-2017 : 108€ par cycle)

Natation : Plus qu'un seul groupe natation tous niveaux le mardi de 12 h 30 à 13 h 30. S'adresser au Nauticum pour s'inscrire. Responsable : Pascal Reb 04 7768 01 90

Billard. Le Billard Tapis Vert est ouvert chaque lundi matin à 9 h 30 aux joueurs débutants ou confirmés pour une participation de 3 € par séance. On peut rejoindre le petit groupe de passionnés à n'importe quelle période de l'année.

Pour plus d'informations, contacter Michel Defosse au 04 77 70 08 76.

Ping-pong. Tous les mercredis de 8 h 30 à 11 h et vendredis de 17 h 30 à 20 h salle H. Boucher à Mably, reprise début septembre. Contacter César Céroni ceronicesar@neuf.fr ou Stéphane Brunon stephane.brunon@orange.fr

LE COIN DES ATELIERS

Activités	Horaires	Septembre	Octobre
Aquarelle	9 h à 11 h	Jeudi 21	Jeudis 5 et 19
Broderie	9 h à 16 h	Mardi 19	Mardis 3 et 17
Calligraphie	9 h à 11 h	Vendredi 29	Vendredi 13
Cinéma	Les Halles Charlieu 10 h		Jeudi 5
Couture	14 h à 17 h	Mardi 19	Mardis 3 et 17
Danses Folk	14 h 30 à 16 h 30	Mercredis 20 et 27	Mercredis 4 et 18
Écriture	9h 30		Jeudi 12
Lecture	9 h à 11 h	Vendredi 22	Vendredi 20
Patchwork	9 h à 17 h	Mardi 26	Mardi 10
Peinture sur bois	9 h à 16 h 30	Mardi 19	Mardis 3 et 17
Peinture sur	9 h à 11 h 30	Mardi 19	Mardis 3 et 17

porcelaine			
------------	--	--	--

LES MARCHES DU LUNDI

Marche groupe 1 : Marches entre 10 et 14 km selon la saison ; durée: 3 heures environ
Départ: co-voiturage à partir des Halles à Roanne à 13 h 30 ou rendez-vous au départ de la marche à 14 h. Pour plus de renseignements, s'adresser à Edmond ou Maryse Vivès (04 77 68 31 62)

Dates	Lieu de la marche	Lieu de rendez-vous	Responsables
04/09/17	Le Crozet	Parking dans le bourg	M. et E. Vivès
11/09/17	Lentigny	Place de la Mairie	B. et J. Poncet
18/09/17	Saint Rirand	Eglise	M. et E. Vivès
25/09/17	Saint Alban	Eglise	AM. Brunon
02/10/17	Perreux	Eglise	M. Barnaud
09/10/17	Villemontais	Croisement D53 et route le Bois	JL. Rog
16/10/17	Artaix	Stèle Jean Moulin	M. Barnaud

Marche groupe 2 : Marches de 7 à 9 Km. Départ à 14 heures. Pour plus de renseignement contacter J. Clauzel 04 77 72 91 95 ou 07 8187 26 00 ou S. Paire 04 77 62 56 92 ou 06 84 89 60 85

Dates	Lieu de rendez-vous	Responsable(s)
18/09/17	Mably étang du Merlin	O. Ravier et J. Vespérant
25/09/17	Charlieu parking près de la chambre funéraire	C. Bertholin et J. Chapelan
02/10/17	Cuinzier au Bourg	S. Paire et J. Clauzel
09/10/17	Saint Martin d'Esteaux Monument aux Morts	A. Bouilhol et O. Tourneau
16/10/17	Combre Place de l'église	O. Ravier et J. Clauzel

Il n'y a plus de volontaire pour s'occuper du **groupe marche 3**. Peut-être quelqu'un reprendra le flambeau ...

LECTURE

Les séances de l'Atelier Lecture (lire et relire les classiques de la littérature et de la philosophie) auront lieu les vendredis de 9 h à 11 h 30 à Mâtel :

- 22 septembre : Stendhal, *Le Rouge et le Noir*
- 20 octobre : Epictète, Marc Aurèle et le stoïcisme
- 17 novembre : Montesquieu, *Les Lettres Persanes*.
- 22 décembre : Flaubert, *Madame Bovary*.
- 19 janvier : Rabelais, *Le Tiers Livre*

Chaque séance faisant l'objet d'une œuvre ou d'un auteur ou d'un courant différent, il est utile de communiquer son adresse mail à Jean-Claude Périssé jean-claude.perisse@wanadoo.fr pour recevoir les textes retenus.

Jeudi 19 octobre 2017 à 16 h à Matel lecture musicale : « Il y a cent ans : 14 - 18 ».

Évocation de la 1^{ère} guerre mondiale à travers la lecture de lettres de poilus et de textes d'auteurs (J. Echenoz, B. Cendrars, L. Aragon, G. Apollinaire, P. Claudel...) entrecoupés de piano et de chants de cette période.

Du départ la fleur au fusil, à la joie de l'armistice, en passant par la douleur, la solitude, le désespoir, mais aussi les rêves, les espérances, les cris d'amour, c'est toute l'atmosphère de cette époque qui sera traduite en mots et en musique.

Chant et Piano : Katerina Theologou (Professeur de chant). Lecture : Danielle Vaginay (Lectrice à la Bibliothèque Sonore). Durée : 1 h environ.

Jeudi 16 novembre 2017 à 14 h 30, les « Amis de **Saint-André d'Apchon** » nous proposent une visite guidée de leur église qui possède une véritable richesse artistique ainsi que l'histoire d'un tableau, joyau de la commune se trouvant à la « Maison du Terroir », bâtiment du XIV^{ème} siècle. Cette visite sera assurée par des bénévoles de l'Association.

Rendez vous à 14 h à Matel pour covoiturage ou à 14 h 30 à Saint-André d'Apchon.

Crédits de fonctionnement des ateliers

Ateliers	Prévisions 2016-2017	Réalisations 2016-2017 au 15 juin	Prévisions 2017-2018
Aquarelle	200,00	86,70	200,00
Biblio	500,00	498,87	500,00
Broderie	80,00	0,00	80,00
Calligraphie	50,00	20,00	50,00
Gym Santé	50,00	0,00	50,00
Chorale	400,00	152,25	400,00
Couture	200,00	78,00	200,00
Danses Folklo	100,00	95,94	120,00
Ecriture	80,00	123,47	100,00
Encadrement	300,00	0,00	300,00
Généalogie	100,00	0,00	100,00
Gym. et Pilates	250,00	56,10	250,00
Informatique	200,00	22,95	200,00
Jeux société	50,00	29,00	50,00
Marches	30,00	0,00	50,00
Patchwork	450,00	279,20	450,00
Peinture bois	170,00	75,34	170,00
Peinture porcelaine	400,00	192,08	400,00
Pétanque	250,00	207,48	250,00
Philatélie	100,00	49,00	100,00
Reliure	400,00	405,82	450,00
Qi-Qong	50,00	0,00	50,00
Tennis	50,00	48,93	50,00
Tennis de table	40,00	35,12	40,00
Vidéo	400,00	0,00	400,00
Lecture	50,00	69,00	100
Totaux	4 950,00	2 525,25	5 110,00

VOYAGES ET SÉJOURS 2018

IMPORTANT : La licence 2 FOPEN JS est obligatoire pour les séjours neige, marches et randonnées.

* **Séjour neige Les Saisies**, du dimanche 28 janvier au samedi 3 février 2018, station idéale pour ski de piste, ski de fond, raquettes et ballades. Hébergement à l'hôtel club Belambra « les Embrunes ». Il reste encore des places disponibles. Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s, renvoyer le bulletin d'inscription avec un chèque d'acompte de 150 € à **avant fin août** à Jeannine SITERRE 6 Rue du Moulin Populle 42300 ROANNE

Tarif approximatif : 530 € (hébergement + car) pour 40 personnes + guides accompagnateurs.

Réunion prévue le **lundi 6 novembre à 9 h à Matel** : répartition des chambres, règlement du solde, dernières infos.

***Séjour ski de piste du 18 au 25 mars 2018**. Séjour organisé par Simone Coutant aux Ménuires avec « Les villages club du soleil ». 16 participants. **Une liste supplémentaire est ouverte : bulletin à remplir en fin de journal**

* **Voyage en Ecosse du 30/04 au 11/05/2018** proposé par Jeanine Orgéas. Circuit d'Edimbourg à Edimbourg : Départ de la capitale écossaise pour Glasgow et traversée ensuite du Park National des Trossachs. Avant d'arriver à Oban, visite du château d'Inveraray (Clan Campbell). Ensuite direction des îles de Skye et Lewis and Harris. Visite au passage du site préhistorique Callanish Standing Stones. Retour sur l'Ecosse continentale et direction du Nord (Thurso, John O'Groats) et descente vers Iverness et le Loch Ness. Traversée de la région de la Speeside et découverte de la région du Whisky. Retour vers Edimbourg en passant par St Andrews après avoir visité le château de Glamis. Visites d'Edimbourg et abbayes de Melrose et Jedburgh (cisterciennes) et découverte du mur d'Hadrien (ancienne frontière entre l'Ecosse et l'Angleterre).

Coût du voyage (avec T Cook/Univairmer) pour 11 jours : 2500 euros sur la base de 35 personnes ou 2400 sur une base de 40 personnes.

* **Voyage en Calabre en juin 2018 organisé par Gérard Luminet**. Le nombre de 25 inscrits pour le voyage en Calabre n'étant pas atteint, ce projet est annulé. Pour tous ceux qui s'étaient déjà inscrits en envoyant un acompte : vos chèques n'ont pas été débités et vous serez rendus par Gérard Luminet personnellement.

VOYAGE EN CALABRE - RENOUEAU !

Mais nous reprenons le projet avec Arts et Vie (Monique Chevenet et Simone Pivot). Dates du voyage : **du 1^{er} au 8 juin 2018** - Prix : 1 640 € par personne. Une réservation avec acompte de 410 € par personne vous sera demandée par Arts et vie fin novembre. Nous reprenons la précédente liste et vous demandons de **confirmer votre inscription par mail** à Simone Pivot simone.pivot@gmail.com ou Monique Chevenet : chevenet.m@wanadoo.fr – Merci

Cette liste reste ouverte pour de nouvelles inscriptions : voir le bordereau en fin de journal. Pour de plus amples informations (circuit, modalités de paiement, etc.) nous vous convions à une réunion le lundi 16 octobre à 9 h 30 à Matel.

La commission Voyages est ouverte à toutes et tous pour d'éventuelles nouvelles propositions. Colette Girin, responsable de la commission voyages souhaite arrêter son mandat après l'assemblée générale. Il faudra trouver un ou une remplaçante... Faites vous connaître !!!

BULLETINS D'INSCRIPTION ET DE SONDAGE

INSCRIPTION GYMNASTIQUE 2017-2018

Nom Prénom(s)

Adresse.....

Téléphone.....Mail

A renvoyer à Michelle Maison 596 Rue Féchet 42120 Perreux (04 77 62 86 55) accompagné d'un chèque de 45 € à l'ordre de 2 FOPENJS 42 (et non 40 € comme indiqué par erreur dans la Voix du Club papier)

-----✂-----

INSCRIPTION PILATES 2017-2018

Nom Prénom(s)

Adresse.....

Téléphone.....Mail

A renvoyer à Michelle Maison 596 Rue Féchet 42120 PERREUX (04 77 62 86 55) accompagné de deux chèques de 60 € et de 55 € (le dernier non daté car la validité du chèque est de 6 mois seulement) à l'ordre de 2 FOPEN JS 42.

-----✂-----

Sortie à Chazelles-sur-Lavieu du jeudi 12 octobre 2017

Départ 13 heures parking des cars Roannais, aux Guérins, Le Coteau ; retour vers 19 h 30

Nom Prénom(s)

Adresse.....

Téléphone.....Mail

Bulletin à renvoyer pour le 20 juillet à Claudie Brégère 6 rue des genêts 42120 LE COTEAU.
Tél : 06 75 14 63 96

-----✂-----

Inscription QI Qong 2017-2018

Nom Prénom(s)

Adresse.....

Téléphone.....Mail

Je choisis - le cours de 8 h 30

- le cours de 9 h 45

A retourner avant le 20 juillet 2017 à Robert Bergeron Chemin du gué La Ronzière 42120 Perreux, accompagné d'un chèque de 20 € par personne à l'ordre de 2 FOPEN JS 42.

-----✂-----

Inscription Gym Santé 2017-2018

Nom Prénom(s)

Adresse.....

Téléphone.....Mail

Je choisis - le cours de 8 h 30

- le cours de 9 h 45

A retourner avant le 20 juillet 2017 à Robert Bergeron Chemin du gué La Ronzière 42120 Perreux, accompagné d'un chèque de 20 € par personne à l'ordre de **2 FOPENJS 42**

-----✂-----

Inscription au séjour neige aux Saisies du 28 janvier au 3 février 2018

Nom Prénom..... Nombre :.....

Adresse.....

Téléphone fixe..... portable

Mail

raquettes

ski de fond

ski de piste

Envoyer un chèque de 150 €) à l'ordre de **2 FOPEN JS 42** à Jeannine Siterre 6 rue du Moulin Populle 42300 ROANNE **avant fin août**

-----✂-----

Inscription en liste d'attente au séjour ski de mars 2018 aux Menuires

La famille nombre de personnes :

souhaite participer à la sortie ski aux MENUIRES du 18 au 25 mars 2018. A retourner à SIMONE COUTANT - 148 impasse CHAMPFLEURY 42153 RIORGES

-----✂-----

VOYAGE EN CALABRE du 1^{er} au 8 juin 2018 – Nouvelle inscription

Nom Prénom..... Nombre :.....

Adresse.....

Téléphone fixe..... portable

Mail

A renvoyer à Monique Chevenet 15 rue de la Berge 42300 Roanne